

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION
SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE**

Fiche Info N° FI-BL-2024-04-15-a

Arrêté permanent :

- n° DIST-SGR-2023-14 relatif aux intempéries ou incidents routiers ;
- n° DIST-SGR-2023-13 relatif aux chantiers d'entretien ou d'aménagement des routes départementales et de leurs dépendances ;
- n° DIST-SGR-2023-07 relatif aux barrières de dégel.

Route(s) concernée(s) : RD30Début de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) : 18 + 700 lieu-dit Le Pont commune de SAINT-ARCONS-D'ALLIER (43300)Fin de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) : 18 + 930 lieu-dit Le Charret commune de CHANTEUGES (43300)Nature de l'évènement : Tavaux sur le pontNature de la restriction :

- Alternat Coupure 1A/1B Coupure 2A/2B

Franchissable par les secours : Oui Non **Activation** date et heure d'activation : **lundi 22 avril 2024 à 8h00** **Désactivation** date et heure de désactivation (levée de la restriction) :**Mercredi 24 avril 2024 à 18h00**Dérogations complémentaires éventuelles :Itinéraire de déviation éventuel : RD585, RD590, RD302 et RD30 via Chanteuges, Langeac et Siaugues-St-Romain dans les deux sens.

Observations éventuelles : **Route barrée jour et nuit**

Coordonnées éventuelles du responsable de la signalisation mise en place :

Service ou entreprise : COR LANGEAC-PINOLS

Prénom NOM (facultatif) :

N° tél - heures ouvrées : 04 71 77 36 14

- hors heures ouvrées (pour alternats gérés par feux tricolores) :

À Langeac, le 15 avril 2024

Le chef de pôle de territoire de Brioude-Langeac

Jean-Pierre **BARTHOMEUF**



Destinataires (cocher les cases) :

- Préfecture : pref-coordination-routiere@haute-loire.gouv.fr
- Gendarmerie nationale : corq.ggd43@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Direction Départementale de la Sécurité Publique : ddsp43@interieur.gouv.fr
- Région : astreinteregion@auvergnerhonealpes.fr , transports43@auvergnerhonealpes.fr
- Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : scolaire.agglo@lepuyenvelay.fr
- Département : sgr@hauteloire.fr , *Pôles, Cadre de permanence*
- Département en cas de coupure de la circulation pour une durée estimée supérieure à 4 heures : tesh.mda@hauteloire.fr (transport d'enfants en situation de handicap), xavier.brun@hauteloire.fr (Service Communication), florent.borie@hauteloire.fr (Service Communication),
- Mairies concernées
- Autres destinataires :

Service Départemental d'Incendie et Secours : diffusion par le SGR si besoin